

Louvain-la-Neuve, le

11 SEP. 2025

Etude notariale Jean-Frédéric Vigneron et Laurent Vigneron
Place Alphonse Bosh 18
1300 Wavre

Nos Réf. : MB-2025-299
(à rappeler dans toute correspondance)

Messieurs les Notaires,

Concerné : Vos réf. : SDP/25-00-0290
Quartier : Hocaille
Lot : 4042
Adresse : Rampe du Val 1 à 47

Suite au courrier que vous nous avez adressé concernant la cession relative à un bien sis à Louvain-la-Neuve, vous trouverez ci-dessous les différents renseignements qui vous sont nécessaires :

Contrat d'emphytéose du 26 août 1975

Durée du contrat d'emphytéose : 75 ans à dater du 15 septembre 1976

Superficie du terrain : 2.120,50 m²

Canon emphytéotique du 1 février 2025 au 31 janvier 2026 : 1.930,47 €, facturé à la copropriété pour l'ensemble du lot.

Promesse de droit d'emphytéose de 27 ans à l'issue du droit actuel (engagement du 11 décembre 1980)

Merci de nous faire parvenir, en reprenant nos références mentionnées ci-dessus, dès signature de la cession, une copie de l'acte ou les éléments de celui-ci, nous permettant d'identifier le bien, ainsi que les cédants et cessionnaires du contrat d'emphytéose. Cette information nous est indispensable pour la bonne tenue de nos fichiers.

À partir de l'acte authentique de cession, l'emphytéote cédant sera dégagé à l'égard de l'UCLouvain de toutes les obligations découlant du contrat cédé et postérieures à la cession à condition d'une part qu'il soit en règle et d'autre part que vous nous ayez fait parvenir l'information demandée à l'alinéa précédent.

Nous sommes à votre disposition pour tout éventuel complément d'information.

Veuillez agréer, Messieurs les Notaires, nos salutations distinguées.



Maryline Bayet
En l'absence de Géraldine Mahieu
Gestionnaire des droits réels

